

# Les animations scolaires pour les élèves des communes en dehors de Saint-Paul-Trois-Châteaux

Mercredi 26, jeudi 27 & vendredi 28 janvier 2022

Rencontres auteur(e)s possibles également dans vos établissements cette année.

## Préparer une rencontre :

- Par respect pour l'intervenant(e) et dans l'intérêt des enfants, toute animation demande une préparation en classe.

Si l'enseignant(e) souhaite contacter l'auteur(rice) en amont de la rencontre, s'adresser à la Fête du Livre pour obtenir les coordonnées.

- Pour préparer votre rencontre auteur(e), des **documents sont à votre disposition** sur le site de la Fête du livre via ce lien : <https://www.fetedulivrejeunesse.fr/nos-ressources/boite-outils-pedagogiques/>

- La présence de l'enseignant(e) est indispensable aux côtés des élèves pendant la durée de l'animation.

- Il est agréable pour l'intervenant(e) de sentir qu'il/elle est attendu(e) et accueilli(e) par l'établissement demandeur. L'intervenant(e) est un(e) étranger(e) qui pénètre dans la vie de l'école, il/elle ne doit pas être un(e) inconnu(e) !

## Où ont lieu les rencontres ?

- Au gymnase Plein Soleil (lieu du Salon) et dans des salles annexes pour les établissements se déplaçant sur St Paul.

- Dans les établissements scolaires, dans la limite des 40 kilomètres autour de Saint-Paul. Dans ce cas, une personne envoyée par l'établissement viendra chercher l'auteur(e) et le/la reconduira à Saint-Paul-Trois-Châteaux, sur le lieu qui vous sera indiqué dans un autre courrier.

Pour l'intervenant(e) qui se déplace, cette année, **il est souhaitable qu'il/elle reste une demi-journée au moins dans le même établissement**. Au cours de cette demi-journée, il/elle peut rencontrer, au maximum, deux classes ou trois classes sur une journée.

Pour information, la Charte des auteur(e)s et illustrateur(rice)s fixe les modalités des rencontres scolaires, nous sommes contraints de nous y conformer (3h de rencontre maximum par jour).

Il est exclu de doubler les classes (sauf avis contraire de l'intervenant lui-même) car ce qu'on gagne en quantité se perd en qualité.

## **Comment s'inscrire ?**

Après avoir accepté les termes des conditions d'inscription, vous allez avoir accès au formulaire d'inscription.

La priorité sera donnée aux demandes s'inscrivant dans un projet littéraire, qui pourra être joint au formulaire d'inscription, en PDF.

Les inscriptions sont recevables **jusqu'au 4 novembre 2021**. Toute inscription engagée sera facturée. Aucune demande de remboursement ne sera prise en compte en cas de désistement.

## **Participation financière**

### **Au Salon du livre**

Rencontre auteur(e) de 1h : 3€40 par élève

Rencontre-atelier d'1h30 : 5€10 par élève

Atelier d'1h : 4€50 par élève

Spectacles : 4€50 par élève

### **Dans les établissements (Drôme)**

Rencontre auteur(e) de 1h : 89 € pour une classe

Rencontre-atelier d'1h30 : 134 € pour une classe

### **Dans les établissements (collèges hors Drôme)**

La Fête du Livre ne percevant aucune subvention des départements hors Drôme, un tarif différent est appliqué à leurs collèges.

Rencontre auteur(e) d'1h : 110 € pour une classe

Rencontre-atelier d'1h30 : 160 € pour une classe

Pour information, la participation demandée aux classes ne couvre qu'une partie de la rémunération de l'auteur(e)-illustrateur(rice) invité(e). À savoir, une journée d'intervention (3h de rencontre) équivaut à 447 € brut. S'ajoutent les frais liés à la logistique - l'hébergement en demi-pension et le transport de l'invité(e), totalement pris en charge par la Fête du livre et estimés à 250 €.

La Fête du livre prendra contact prochainement avec les classes inscrites au Prix Sésame pour déterminer les modalités de participation et de transport des auteur(e)s dans les établissements.